

AMUNDI VALEURS DURABLES - I

REPORTING

Communication
Publicitaire

28/02/2022

ACTION ■

Article 9 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **138,72 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **28/02/2022**
 Code ISIN : **(C/D) FR0013053436**
 Code Bloomberg : -
 Actif géré : **2 338,04 (millions EUR)**
 Devise de référence du compartiment : **EUR**
 Devise de référence de la classe : **EUR**
 Indice de référence : **Aucun**

Objectif d'investissement

L'objectif du fonds est de participer à l'évolution des marchés actions européens en sélectionnant des valeurs dont l'activité est liée au développement durable et principalement à l'Environnement, tout en tenant compte de critères extra-financiers (sociaux, environnementaux et de gouvernance d'entreprise).

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
 Date de création du compartiment/OPC : **24/02/2003**
 Date de création de la classe : **01/12/2015**
 Eligibilité : -
 Enveloppe fiscale : **Eligible au PEA**
 Eligible PEA : **Oui**
 Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
 Souscription minimum: 1ère / suivantes :
50000 Euros / 1 millième part(s)/action(s)
 Frais d'entrée (maximum) : **2,50%**
 Frais courants : **0,92% (prélevés 30/06/2021)**
 Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
 Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**
 Commission de surperformance : **Non**

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2021	31/01/2022	30/11/2021	26/02/2021	28/02/2019	28/02/2017	02/12/2015
Portefeuille	-10,23%	-1,94%	-6,81%	5,68%	31,66%	47,04%	38,90%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Portefeuille	16,23%	7,07%	31,57%	-10,78%	15,34%	-4,44%	-	-	-	-

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Fund Admin)



◀ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▶ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille **75**

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
SEGRO PLC	3,66%
LEGRAND SA	3,44%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	3,44%
SVENSKA CELLULOSA AB	3,39%
EUROFINS SCIENTIFIC SE	3,36%
KONE OYJ	3,34%
AKZO NOBEL NV	3,28%
SAP SE	3,23%
SEVERN TRENT PLC	3,17%
NOVOZYMES A/S	3,14%
Total	33,46%

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	14,26%	20,71%	17,36%

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

ACTION

**Isabelle Lafargue**Responsable adjointe de l'équipe
Index & Multistratégies**Pierre NAVARRE**Gérant de Portefeuille - Index &
Multistratégies**Commentaire de gestion**

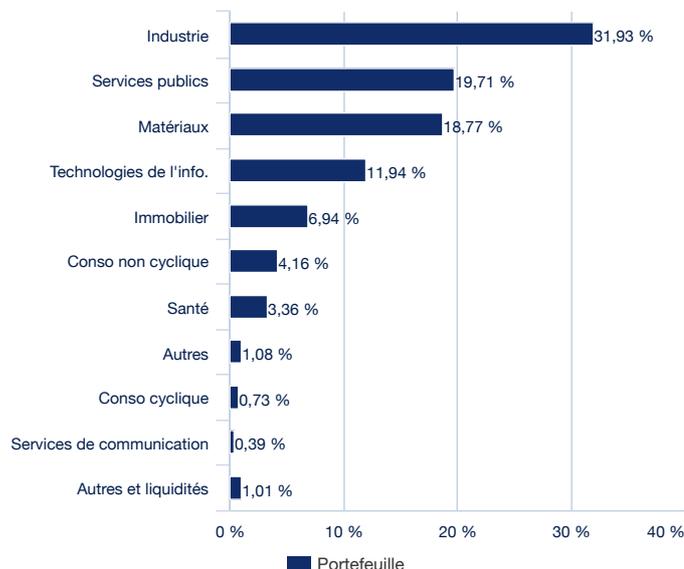
Les indicateurs économiques publiés en février ont fait état d'une amélioration de l'activité, tant aux Etats-Unis qu'en zone euro, en raison du reflux de l'épidémie de COVID-19. L'inflation, cependant, a atteint de nouveaux points hauts. Surtout, au cours des derniers jours du mois, l'invasion de l'Ukraine par la Russie est venu ajouter un très important facteur d'incertitude. Sur les marchés, le début de ce conflit a entraîné une baisse des actions et des rendements obligataires, à l'inverse des tendances observées en début de mois.

En Europe, les valeurs cycliques ont plus baissé que les défensives alors que les valeurs Value ont fait jeu égal avec les valeurs de croissance. Par secteurs, les financières ont le plus accusé le coup, suivi par la consommation discrétionnaire. Viennent ensuite la technologie et les industrielles. L'énergie amorti le choc et trois secteurs surperformer : la santé, les matériaux de base et les services publics.

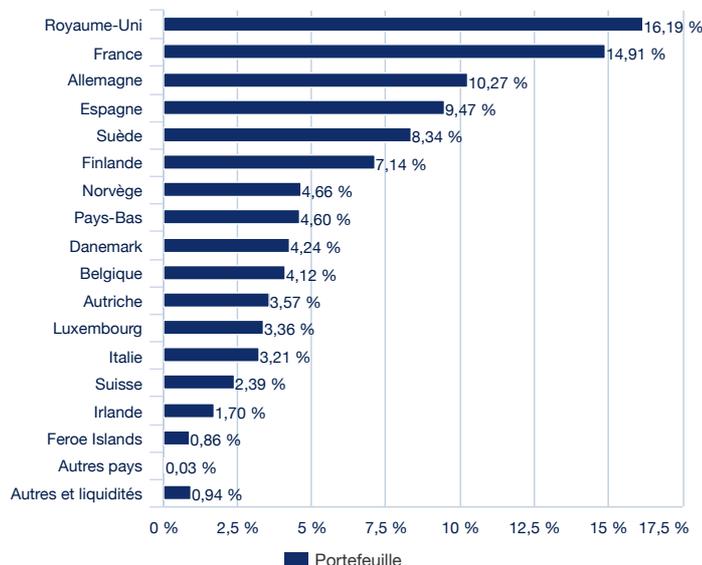
Dans ce contexte le fonds a enregistré une performance de -1.97%.

Parmi les meilleurs contributeurs à la performance nous retrouvons Verbund, Umicore et Vestas Wind systems

A l'inverse, les performances de Alstom, Kone et SAP ont pesé sur la performance

Composition du portefeuille (Source : Amundi)**Répartition sectorielle (Source : Amundi) ***

* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique (Source : Amundi) *

* Hors prise en compte des produits dérivés.

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

©2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

ACTION ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille²

Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²De l'univers de référence³

Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Environnement	C+	C
Social	C+	C
Gouvernance	C	C
Note Globale	C+	C

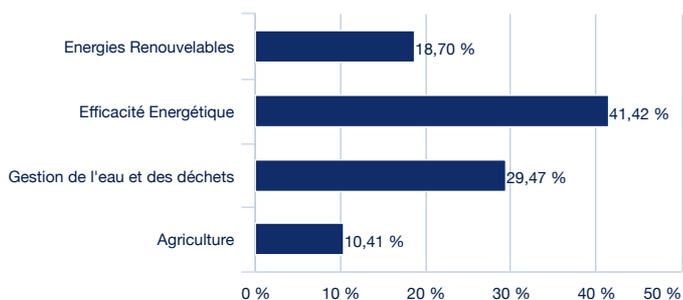
Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Nombre d'émetteurs	76	219
% du portefeuille noté ESG ²	100%	100%

Label ISR



Répartition thématique



¹ En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold.

² Titres notables sur les critères ESG, hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

ACTION ■

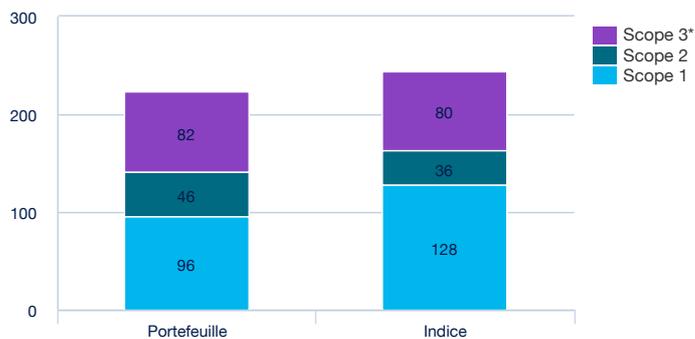
Zoom sur des indicateurs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères*.
« L'univers d'investissement auquel le fonds se compare est le MSCI Europe IMI

Environnement¹

Emissions carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO₂ / M€ (portefeuille/indice) : 223 / 243

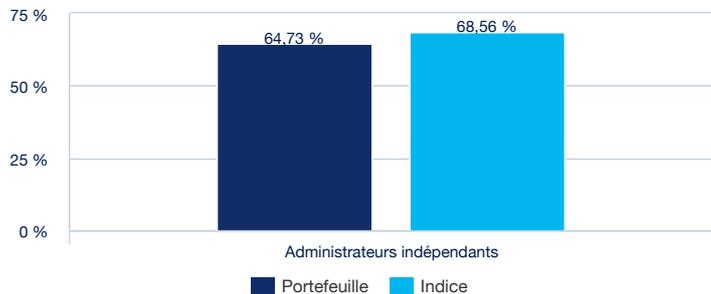


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO₂ équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 99,67% 98,80%

Gouvernance⁴

Indépendance du Conseil d'Administration



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 99,45% 97,35%

Social²

Mixité des Managers

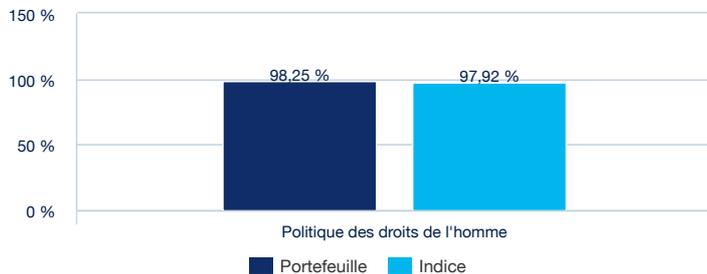


Pourcentage moyen de femmes ayant un poste de manager. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 91,10% 90,37%

Respect des droits Humains

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 99,45% 97,36%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement. Indicateur inchangé : Intensité en émissions carbone. Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

2. Indicateur Social. Pourcentage moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Gouvernance. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Refinitiv.

4. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Cet indicateur permet de mieux prendre en compte les enjeux fondamentaux des droits humains. Fournisseur de données : Refinitiv.

*Il est toutefois possible que de manière ponctuelle cet objectif ne soit pas atteint.